

Gerhard Schilling, membre du comité de  
«Médecins de famille Suisse» co-rédacteur en chef de PrimaryCare

## Un chiffre malencontreux



Dans le dernier numéro du Bulletin des médecins suisses (BMS 36/2011), la FMH a publié l'analyse des revenus de 2008 des médecins en exercice, ce qu'elle fait chaque année. Comme il fallait s'y attendre la NZZ a immédiatement repris ce sujet et s'est fait un plaisir de s'étaler en long et en large sur les revenus moyens dont bénéficieraient les médecins, y compris les médecins de famille. Les autres journaux vont certainement poursuivre dans cette ligne. Et au bout du compte, que restera-t-il de l'article circonstancié du BMS? Rien d'autre que ce chiffre malencontreux, qui nous sera brandi sous le nez à toute occasion, sans commentaire aucun et sans nuances.

### La transparence, d'accord, car nous n'avons rien à cacher...

La publication officielle des revenus de tout un corps professionnel n'est pas chose fréquente. Contrairement aux pays qui nous entourent, la Suisse cultive dans ce domaine une discrétion distinguée et pudique. Nous n'avons rien à reprocher à la transparence, car nous n'avons rien à cacher. Ce n'est pas dans notre profession que nous irons toucher des bonus, réservés à une toute autre catégorie professionnelle. Nos honoraires ne tombent pas du ciel et nous les gagnons au travers d'un effort ardu.

### ...mais quels sont au juste les chiffres que nous comparons?

L'article publié par la FMH ne mentionne hélas qu'un revenu *global* dont on ne sait trop que faire car il faut prendre en compte de multiples précisions avant de l'interpréter. Ces détails ne sont malheureusement pas tous fournis. Les gros titres ne vont pas de pair avec les considérations nuancées. Nous pouvons d'emblée nous poser la question s'il est opportun de publier nos revenus sous cette forme. Essayons donc de procéder à une évaluation plus réaliste ce chiffre malencontreux.

### Facteurs de correction nécessaires

Commençons par mettre de l'ordre dans la chronologie. Les derniers chiffres datent de 2008. Or cette année-là, le laboratoire de cabinet médical avait encore produit quelque bénéfice. Mais maintenant? Rien que pour cette seule raison, ces chiffres, apparemment tout récents, sont déjà périmés.

La lecture des statistiques est toujours ambiguë, mais il est indispensable de posséder quelques connaissances rudimentaires pour les interpréter. Tout d'abord, oublions la valeur moyenne, car

elle ne fournit pas d'information sur la distribution des revenus. Si neuf personnes gagnent un revenu normal et une seule dépasse le million, le revenu moyen des dix personnes ne signifie plus rien. Mais essayez donc d'expliquer à un journaliste que c'est uniquement la valeur médiane qu'il devrait prendre en compte. Au vu de cette dernière, notre chiffre malencontreux serait déjà nettement plus petit.

En tant qu'indépendants, les médecins de famille paient eux-mêmes toutes leurs cotisations sociales. Chacun sait qu'il faut donc réduire leurs revenus de 17,8% avant de les comparer avec ceux d'employés avec titres universitaires, comme par exemple les professeurs de gymnase. (Pour les dentistes, la Confédération base officiellement ses calculs sur un taux de charges sociales de 25%).

Point suivant: vous est-il aussi déjà arrivé de rêver de la semaine de 40 heures? L'étude calcule le temps de travail en unités de demi-journées. Mais votre demi-journée se termine-t-elle vraiment aux heures de bureau habituelles, à 17 heures au plus tard? Est-ce que la valeur médiane effective de votre temps de travail ne se situe pas plutôt à 60 heures par semaine? Nous devrions alors appliquer un facteur de correction supplémentaire de l'ordre d'un bon tiers. Nous y voilà.

Point chaud suivant: comment diable tenir compte du travail de nuit et du dimanche? Je n'en sais rien. Mais je me permettrai d'appeler à deux heures du matin la prochaine personne qui m'assène ce chiffre malencontreux pour lui demander conseil.

### Le chiffre correct

Selon les chiffres très précis du centre de consolidation national NAKO<sup>1</sup> pour l'année en question, le revenu brut des médecins de premier recours par heure de prestations facturables se situe à 67 francs après déduction des frais de cabinet médical. Voilà la réalité qui devrait faire la une des médias. Verrons-nous un jour la publication de ce *vrai* chiffre?

PS: La FMH et les responsables de la communication devraient peut-être se demander si à l'avenir, ils ne feraient pas mieux de publier le vrai chiffre plutôt qu'un chiffre inapproprié...

<sup>1</sup> Le centre de consolidation national NAKO (Nationale Konsolidierungsstelle) est un bureau de saisie des données au service du groupe de réflexion NewIndex mandaté par la FMH et les sociétés cantonales de médecine.